



# Durabilité

## Statistique de poche

Canton de Genève

## **ÉDITION**

Direction de la durabilité et du climat (DDC)

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

## **RESPONSABLES DE LA PUBLICATION**

Rémy Zinder, directeur DDC

Hervé Montfort, directeur OCSTAT

## **CONCEPTION ET RÉDACTION**

Giancarlo Copetti, DDC

Matti Langel, OCSTAT

Paolo De Faveri, OCSTAT

## **COMPOSITION ET MISE EN PAGE**

Stéphanie Bisso, OCSTAT

## **IMPRESSION**

Imprimeur d'émotions SA

## **TIRAGE**

300 exemplaires

## **COPYRIGHT**

© DDC/OCSTAT, Genève janvier 2024

Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source.

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé à respecter la charte de la statistique publique de la Suisse.

# SOMMAIRE

Introduction	1
Contenu de la publication	2
Modes de production et de consommation	4
Territoire	12
Changement climatique	22
Ressources naturelles	28
Système économique et financier	44
Formation et innovation	50
Cohésion sociale	56
Santé de la population	66
Tableau récapitulatif	76
Références	78



# INTRODU<sup>0</sup>CTION

Cette publication a pour objectif de montrer où se situe le canton de Genève en termes de durabilité. Elle présente les résultats de 48 indicateurs qui permettent de renseigner la majorité des 57 axes stratégiques du *Concept cantonal du développement durable 2030*<sup>1</sup>.

Le système d'indicateurs est articulé autour de 8 champs d'actions thématiques prioritaires définis en cohérence avec les 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

## LES 8 CHAMPS D'ACTIONS THÉMATIQUES DU CONCEPT CANTONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030



**Modes de production et de consommation**



**Territoire**



**Changement climatique**



**Ressources naturelles**



**Système économique et financier**



**Formation et innovation**



**Cohésion sociale**



**Santé de la population**

<sup>1</sup> <https://www.ge.ch/document/concept-cantonal-du-developpement-durable-2030>

# CONTENU DE LA PUBLICATION

## Axes stratégiques

Chaque axe stratégique du *Concept cantonal du développement durable 2030* est renseigné par au minimum 1 et au maximum 3 indicateurs, à l'exception de certains axes pour lesquels aucun indicateur pertinent n'a pu être trouvé.

Dans certains cas, un indicateur peut être considéré comme pertinent pour renseigner plusieurs axes stratégiques. Le cas échéant, l'indicateur est assigné à un axe en priorité et un renvoi est mentionné pour l'autre axe pour lequel il est également pertinent.

Chacun des 8 champs d'actions fait l'objet d'une page qui récapitule le lien entre axes stratégiques et indicateurs.

## Appréciation de l'évolution des indicateurs

Les résultats de chaque indicateur sont représentés à l'aide d'un graphique et accompagnés d'un commentaire qui respecte les principes d'impartialité et d'objectivité de la statistique publique.

Lorsqu'elles ont été définies, les cibles à atteindre sont indiquées et intégrées aux graphiques avec mention de leur source et de leur horizon temporel.

Pour les indicateurs qui ne disposent pas de cible, l'*évolution visée* a été définie par la Direction de la durabilité et du climat (DDC) en concertation avec les directions et offices concernés.

L'*évolution constatée* est analysée sur l'ensemble de la série de données. Elle résulte d'une comparaison entre la première valeur relevée (au plus tôt l'année 2000) et l'année la plus récente disponible.

## Intervalle de confiance

Certains indicateurs sont basés sur des enquêtes par échantillonnage. Ces résultats sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (barres d'erreur dans les graphiques).

Une évolution entre deux périodes n'est considérée comme statistiquement significative que si les intervalles de confiance respectifs ne se chevauchent pas.

Les évolutions statistiquement non significatives sont symbolisées par une flèche en traitillé ---->

## Cercle indicateurs

Le Cercle indicateurs<sup>2</sup> est une plateforme destinée au développement et à la mise en œuvre d'un système d'indicateurs de développement durable pour les cantons et les villes.

9 indicateurs directement issus du Cercle indicateurs ont été retenus dans la présente publication :

- Distance à un arrêt de transport public (indicateur 9)
- Nuisances sonores dues au trafic (indicateur 10)
- Surface bâtie (indicateur 20)
- Surfaces protégées (indicateur 27)
- Taux de chômage (indicateur 30)
- Emploi dans des branches novatrices (indicateur 33)
- Femmes occupant des positions de cadre (indicateur 36)
- Bénéficiaires de prestations de l'aide sociale (indicateur 38)
- Années potentielles de vie perdues (indicateur 45)

<sup>2</sup> [www.cercleindicateurs.bfs.admin.ch](http://www.cercleindicateurs.bfs.admin.ch)

# M@DES DE PR@DUCTION ET DE CON@MMATION



## Objectifs stratégiques

- Réaliser une transition vers une économie verte, post-carbone et socialement responsable.
- Instaurer des modes de consommation et des styles de vie durables.



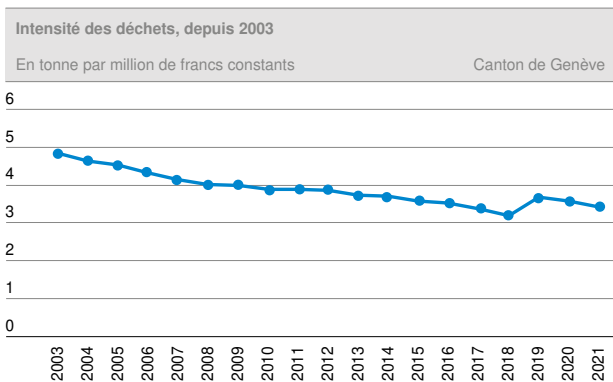
## Axes stratégiques et indicateurs

1. Soutenir les actions en matière de management durable et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)  
→ Renvoi vers : *Entreprises certifiées B-Corp et EcoEntreprise (indicateur 31)*
2. Promouvoir les processus de conception et de production permettant une utilisation rationnelle des ressources  
→ *Intensité des déchets (indicateur 1)*
3. Encourager l'innovation et les partenariats permettant de développer des solutions novatrices  
→ Renvoi vers : *Emplois dans des branches innovatrices (indicateur 33)*
4. Promouvoir une production agricole locale respectueuse de l'environnement et de l'être humain  
→ *Entreprises agréées GRTA (indicateur 2)*  
→ *Surfaces cultivées en agriculture biologique (indicateur 3)*
5. Promouvoir et intégrer des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics  
→ Pas d'indicateur disponible
6. Améliorer le niveau de connaissance de la population en lien avec les modes de consommation et des styles de vie durables  
→ *Niveau d'information de la population sur les changements climatiques (indicateur 4)*
7. Encourager des styles de vie et des modes de consommation respectueux de l'environnement, de l'être humain et favorisant la préservation des ressources naturelles  
→ *Taux de recyclage (indicateur 5)*



## INTENSITÉ DES DÉCHETS

**Axe stratégique** promouvoir les processus de conception et de production permettant une utilisation rationnelle des ressources



Source : Service de géologie, sols et déchets / CREA / OCSTAT

L'indicateur d'intensité des déchets met en rapport la quantité de déchets urbains et industriels incinérés (en tonnes, hors déchets de chantier) et le niveau de l'activité économique, mesuré par le produit intérieur brut (PIB) cantonal. Ce chiffre est passé de 4,8 tonnes par million de francs en 2003 à 3,2 tonnes en 2018. Après une hausse en 2019, en raison d'une augmentation importante de la quantité de déchets industriels, l'indicateur est reparti à la baisse et atteint 3,4 tonnes par million de francs en 2021.

Evolution constatée



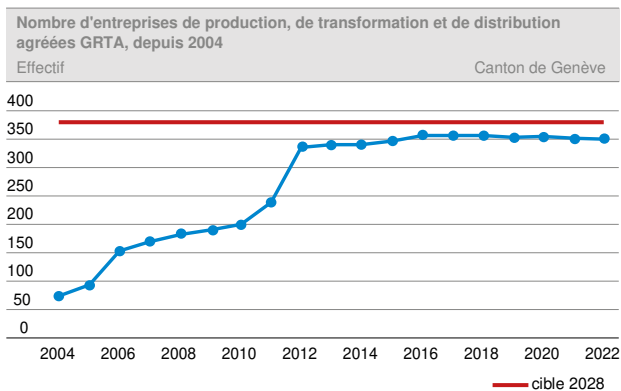
Evolution visée





## ENTREPRISES AGRÉÉES GRTA

**Axe stratégique** promouvoir une production agricole respectueuse de l'environnement et de l'être humain



Source : OCAN - Service de l'agronomie

Genève Région - Terre Avenir (GRTA) est une marque de garantie créée en 2004 par l'Etat de Genève pour répondre aux enjeux de durabilité. GRTA permet d'identifier les produits de l'agriculture de la région genevoise et de garantir leur traçabilité. Le nombre d'entreprises agréées GRTA a fortement augmenté de 2004 à 2012 en passant de 40 à 335 entreprises. En 2022, 350 entreprises sont agréées GRTA.

**Evolution constatée**

**Evolution visée**

**Cible**

380 en 2028

(Projet de budget du canton de Genève 2024)



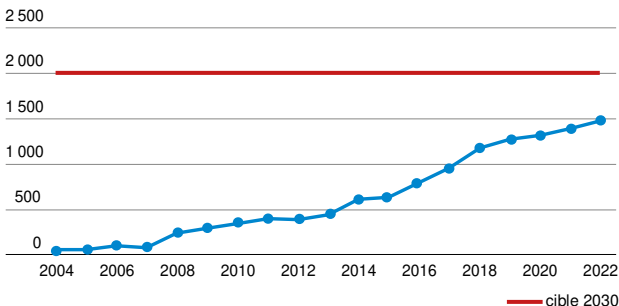
## SURFACES CULTIVÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

**Axe stratégique** promouvoir une production agricole respectueuse de l'environnement et de l'être humain

Surfaces cultivées en agriculture biologique au bénéfice de paiements directs, depuis 2004


En hectare

Canton de Genève



Source : OCAN - Service de l'agronomie

La promotion de l'agriculture biologique est une des mesures cantonales de réduction des risques liés aux produits phytosanitaires. Une aide financière cantonale de deux ans est octroyée aux agriculteurs lors de la période de reconversion. Les surfaces cultivées en agriculture biologique sont passées de 57 hectares en 2004 à 1 472 hectares en 2022. Ce chiffre est en hausse quasi constante depuis 2007.

**Evolution constatée** 

**Evolution visée** 

**Cible**

2 000 hectares en 2030  
(Réussir la transition écologique)



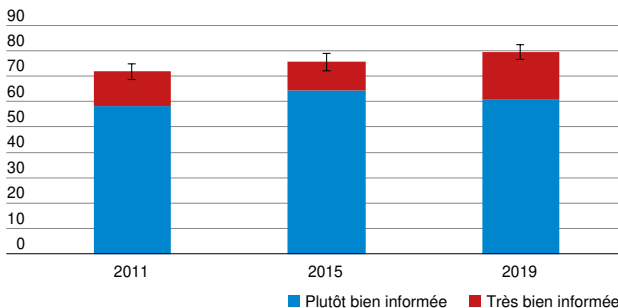
## NIVEAU D'INFORMATION DE LA POPULATION SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**Axe stratégique** améliorer le niveau de connaissance de la population en lien avec les modes de consommation et des styles de vie durables

Part de la population se considérant « très bien informée » ou « plutôt bien informée » sur les changements climatiques, depuis 2011

En %

Suisse francophone



Source : OFS - Enquête Omnibus

En 2019, près de huit personnes sur dix (79 % des résidents de Suisse francophone âgés de 15 à 74 ans) considèrent être bien informées en matière de changements climatiques. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2011.

Evolution constatée



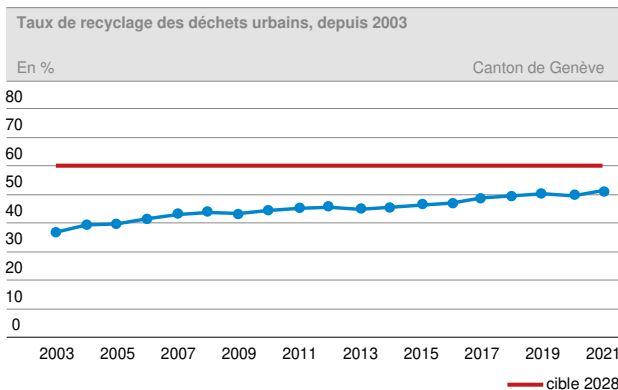
Evolution visée






## TAUX DE RECYCLAGE

**Axe stratégique** encourager des styles de vie et des modes de consommation respectueux de l'environnement, de l'être humain et favorisant la préservation des ressources naturelles



Source : Service de géologie, sols et déchets

En 2021, le taux de recyclage (rapport entre la quantité de déchets recyclés et le total des déchets produits) des déchets urbains des ménages et des entreprises atteint 51,1 %. Depuis 2003, année où il s'élevait à 36,7 %, il suit une tendance haussière.

Evolution constatée 

Evolution visée 

Cible

60 % en 2028  
(Projet de budget du canton de Genève 2024)





## Objectifs stratégiques

- Garantir un aménagement du territoire qui respecte les principes d'une agglomération compacte, multipolaire et verte.
- Répondre aux besoins présents et futurs en logements, en équipements et en surfaces d'accueil pour les activités économiques.
- Mener une politique d'aménagement conjuguant urbanisation et mobilité en s'appuyant sur une conception multimodale des déplacements permettant un meilleur fonctionnement urbain, améliorant la qualité de l'air, réduisant les nuisances et diminuant les émissions de CO<sub>2</sub>.
- Garantir une utilisation optimale du sol et valoriser la qualité et la richesse de l'espace rural et des paysages.



## Axes stratégiques et indicateurs

1. Mettre à disposition les surfaces nécessaires pour répondre aux besoins en logements
  - *Degré d'occupation des logements (indicateur 6)*
  - *Nouveaux logements construits (indicateur 7)*
  - *Taux de vacance des logements (indicateur 8)*
2. Mener une politique active des équipements publics, encourager la qualité urbaine, préserver le patrimoine et enrichir le réseau des espaces verts
  - *Distance à un arrêt de transports publics (indicateur 9)*
  - *Nuisances sonores dues au trafic (indicateur 10)*
3. Offrir une structure d'accueil souple et diversifiée ainsi que des conditions favorables aux activités
  - *Taux de vacance des surfaces de bureaux (indicateur 11)*
4. Poursuivre le développement du réseau des transports collectifs, optimiser l'utilisation des transports individuels motorisés, développer la mobilité douce et mettre en place un concept pour le transport des marchandises
  - *Déplacements en transports publics (indicateur 12)*
  - *Déplacements en transport individuel motorisé (indicateur 13)*
5. Protéger, valoriser et gérer la multifonctionnalité de l'espace rural
  - Renvoi vers : *Surface cultivée en agriculture biologique (indicateur 3)*
  - Renvoi vers : *Agriculture de conservation (indicateur 21)*
6. Gérer durablement les paysages et mettre en réseau les espaces naturels
  - Renvoi vers : *Infrastructure écologique (indicateur 25)*



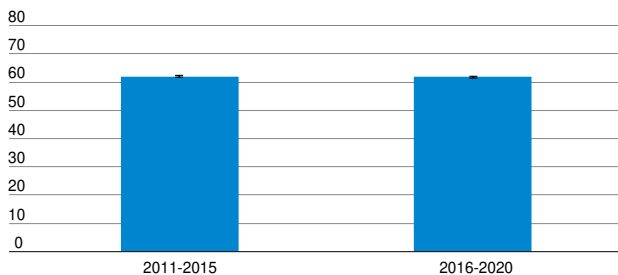
## DEGRÉ D'OCCUPATION DES LOGEMENTS

**Axe stratégique** mettre à disposition les surfaces nécessaires pour répondre aux besoins en logements

Part des ménages privés avec un degré d'occupation du logement équilibré, en 2011-2015 et 2016-2020

En %

Canton de Genève



Source : OFS - Relevé structurel

Entre les périodes 2011-2015 et 2016-2020, la proportion de ménages vivant dans un logement avec un degré d'occupation équilibré est resté stable (57 % en 2016-2020). Le degré d'occupation est réputé équilibré lorsque le nombre de pièces du logement, cuisine non comprise, est égal au nombre d'occupants ou que le logement dispose, au maximum, d'une pièce de plus que d'occupants.

**Evolution constatée**

Evolution non statistiquement significative (voir explication p. 3)



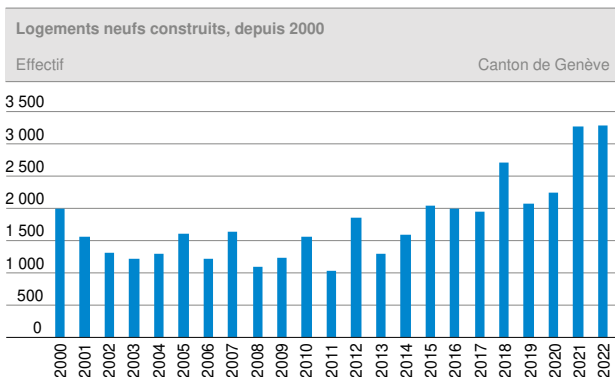
**Evolution visée**





## NOUVEAUX LOGEMENTS CONSTRUITS

**Axe stratégique** mettre à disposition les surfaces nécessaires pour répondre aux besoins en logements



Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier

Le nombre de logements neufs construits dans le canton de Genève suit une tendance à la hausse : la moyenne annuelle 2015 - 2022 dépasse nettement les 2 000 unités, alors qu'elle se fixait à environ 1 400 unités pour la période 2000 - 2014. En 2022, 3 291 logements neufs ont été construits dans le canton (chiffres provisoires).

Evolution constatée



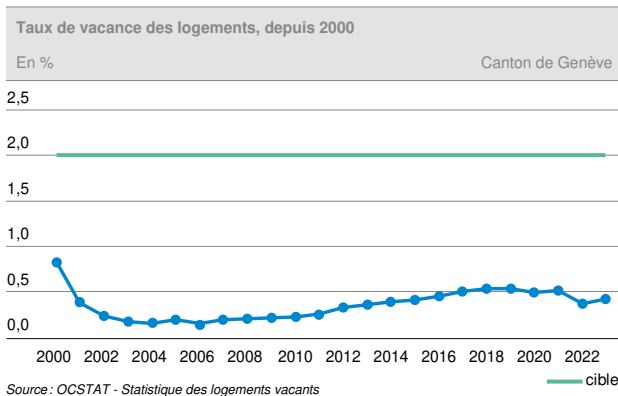
Evolution visée





## TAUX DE VACANCE DES LOGEMENTS

**Axe stratégique** mettre à disposition les surfaces nécessaires pour répondre aux besoins en logements



Un taux de vacance (rapport, en %, entre les logements vacants, à vendre ou à louer, et les logements existants) au-dessous de 2,0 % correspond, au sens de la loi, à un état de pénurie de logements. Depuis de nombreuses années, le taux de vacance dans le canton de Genève est bien au-dessous de ce seuil. En 2023, il atteint 0,42 %.

**Evolution constatée** ➔

**Evolution visée** ➔

**Cible**

2,0 % (RPHLC art. 1)



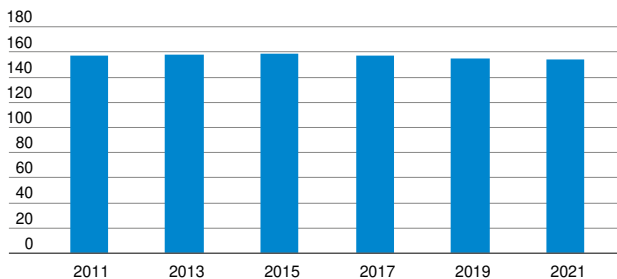
## DISTANCE À UN ARRÊT DE TRANSPORTS PUBLICS

**Axe stratégique** mener une politique active des équipements publics, encourager la qualité urbaine, préserver le patrimoine et enrichir le réseau des espaces verts

Distance moyenne entre le lieu d'habitation et l'arrêt de transport public le plus proche, depuis 2011

En mètre

Canton de Genève



Source : OFS - Statistique de la population

En 2021, la distance moyenne entre le lieu d'habitation et l'arrêt de transports publics le plus proche dans le canton de Genève est de 153 mètres. Cette distance a légèrement diminué par rapport à 2011 (156 mètres). A titre de comparaison, la distance est de 191 mètres dans le canton de Zurich.

Evolution constatée



Evolution visée





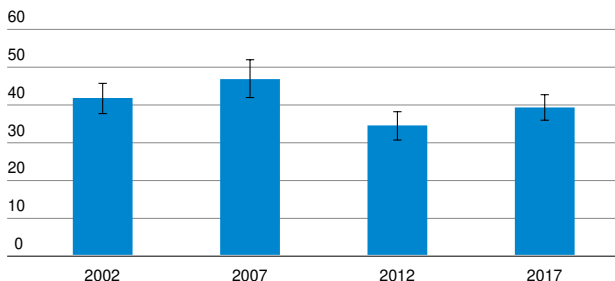
## NUISANCES SONORES DUES AU TRAFIC

**Axe stratégique** mener une politique active des équipements publics, encourager la qualité urbaine, préserver le patrimoine et enrichir le réseau des espaces verts

Part de la population s'estimant exposée aux nuisances sonores dues au trafic de voitures, de trains ou d'avions, depuis 2002

En %

Canton de Genève



Source : OFS - Enquêtes Omnibus

En 2017, près de 40 % de la population du canton de Genève s'estime exposée aux nuisances sonores dues au trafic de voitures, de trains ou d'avions. La forte urbanisation du canton, la présence de l'aéroport et l'importance des déplacements effectués en transports individuels motorisés expliquent en partie cette valeur.

**Evolution constatée**

Evolution non statistiquement significative (voir explication p. 3)



**Evolution visée**





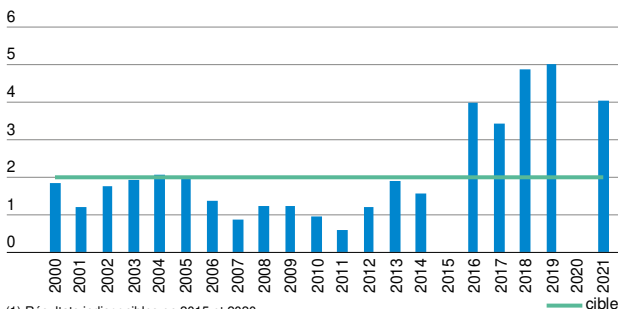
## TAUX DE VACANCE DES SURFACES DE BUREAUX

**Axe stratégique** offrir une structure d'accueil souple et diversifiée ainsi que des conditions favorables aux activités

Taux de vacance des surfaces de bureaux, depuis 2000 (1)

En %

Canton de Genève



(1) Résultats indisponibles en 2015 et 2020.

Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier

Le canton de Genève est largement tourné vers les activités du secteur tertiaire. Il dispose d'un parc important de surfaces commerciales et surtout de bureaux. La forte disponibilité des surfaces observée ces dernières années, avec un taux de vacance de 4,0 % en 2021, est également le fruit de l'intense activité de construction dans ce secteur.

**Evolution constatée**



**Evolution visée**



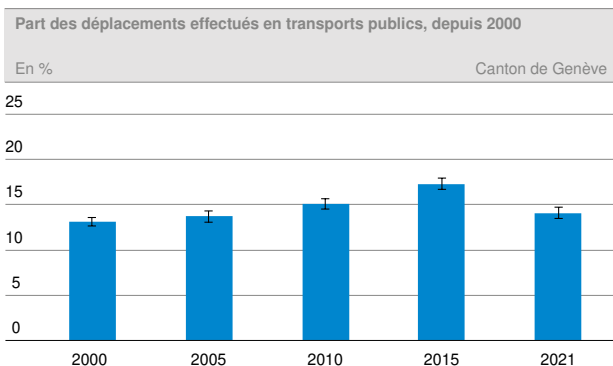
**Cible**

2,0 % (RPHLC art. 2)



## DÉPLACEMENTS EN TRANSPORTS PUBLICS

**Axe stratégique** poursuivre le développement du réseau des transports collectifs, optimiser l'utilisation des transports individuels motorisés, développer la mobilité douce et mettre en place un concept pour le transport des marchandises



Source : OFS / ARE / OCSTAT - Microrecensement mobilité et transports (MRMT)

Après une hausse de la part des déplacements des Genevois effectués en transports publics entre 2000 (13,1 %) et 2015 (17,3 %), celle-ci fléchit à 14,1 % en 2021. Davantage qu'un changement de tendance, cette valeur peut être largement attribuée à la pandémie de Covid-19 qui a vu nombre d'utilisateurs de transports publics se reporter vers des moyens de transports individuels.

**Evolution constatée**

Evolution non statistiquement  
significative (voir explication p. 3)



**Evolution visée**







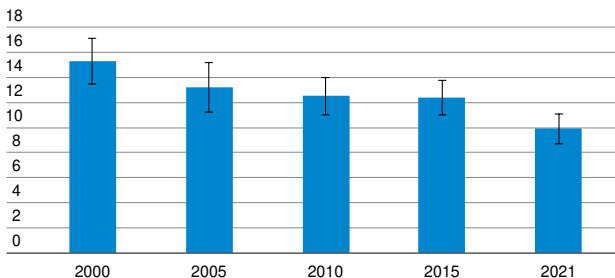
## DÉPLACEMENTS EN TRANSPORTS INDIVIDUELS MOTORISÉS

**Axe stratégique** poursuivre le développement du réseau des transports collectifs, optimiser l'utilisation des transports individuels motorisés, développer la mobilité douce et mettre en place un concept pour le transport des marchandises

Distance moyenne parcourue en transports individuels motorisés en tant que conducteur, depuis 2000

En kilomètre par jour

Canton de Genève



Source : OFS / ARE / OCSTAT - Microrecensement mobilité et transports (MRMT)

La distance moyenne parcourue en voiture ou deux-roues motorisé en tant que conducteur atteint 9,9 kilomètres par jour par résidant du canton de Genève en 2021. Ce chiffre est en baisse depuis 2000 (15,3 km). Cependant, une partie de la baisse observée en 2021 peut être imputée à la pandémie de Covid-19 qui a engendré une réduction globale de la quantité de déplacements quotidiens effectués par les habitants du canton.

Evolution constatée



Evolution visée



# CHANGEMENT CLIMATIQUE



## Objectifs stratégiques

- Réduire les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre de 60 % d'ici 2030 par rapport à 1990.
- Anticiper et gérer les effets des changements climatiques.

## Axes stratégiques et indicateurs

1. Réduire la dépendance des bâtiments aux énergies fossiles et promouvoir les énergies renouvelables  
→ *Emissions de CO<sub>2</sub> dans le secteur de l'énergie et des bâtiments (indicateur 14)*
2. Favoriser une mobilité sobre en carbone  
→ *Emissions de CO<sub>2</sub> dans le secteur de la mobilité (indicateur 15)*
3. Promouvoir les modes de production et de consommation énergétiquement plus sobres  
→ *Consommation de viande (indicateur 16)*
4. Prendre en compte les changements climatiques dans le développement territorial  
→ Renvoi vers : *Infrastructure écologique (indicateur 25)*  
→ Renvoi vers : *Projets Nature en ville (indicateur 26)*
5. Protéger la population des effets néfastes des changements climatiques  
→ *Pas d'indicateur disponible*
6. Protéger l'eau, la biodiversité, l'agriculture et les forêts du canton face aux changements climatiques  
→ *Pas d'indicateur disponible*



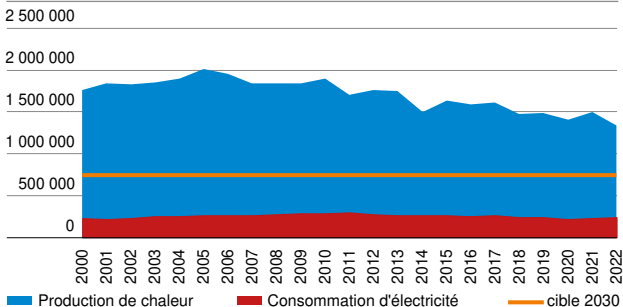
## ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE ET DES BÂTIMENTS

**Axe stratégique** réduire la dépendance des bâtiments aux énergies fossiles et promouvoir les énergies renouvelables

Emissions de CO<sub>2</sub> liées à la production de chaleur et à la consommation d'électricité, depuis 2000

En tonne d'équivalent CO<sub>2</sub>

Canton de Genève



Les émissions annuelles du canton de Genève en tonne d'équivalent CO<sub>2</sub> liées à la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments et à la consommation d'électricité représentent une part significative des émissions totales du canton. Elles ont diminué de 24 % entre 2000 et 2022, principalement dans le domaine de la production de chaleur pour atteindre 1,343 million de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

**Evolution constatée**



**Evolution visée**



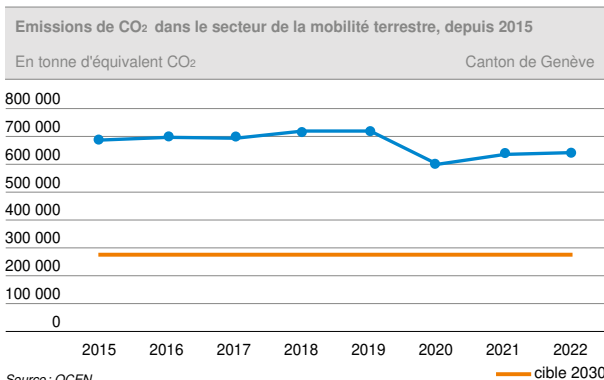
**Cible**

750 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> à l'horizon 2030  
(Plan climat cantonal)



## EMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DANS LE SECTEUR DE LA MOBILITÉ

**Axe stratégique** favoriser une mobilité sobre en carbone



Les émissions de CO<sub>2</sub> dans le domaine de la mobilité terrestre ont diminué de 6 % entre 2015 et 2022. Une baisse sensible des émissions est constatée entre 2019 et 2020. Celle-ci peut être expliquée par notamment la diminution des déplacements en 2020 en raison de la crise de Covid-19. Cet indicateur, basé sur les ventes de carburants, peut aussi être entraîné par le tourisme à la pompe.

**Evolution constatée** ↘

**Evolution visée** ↘

**Cible**

275 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> à l'horizon 2030  
(Plan climat cantonal)



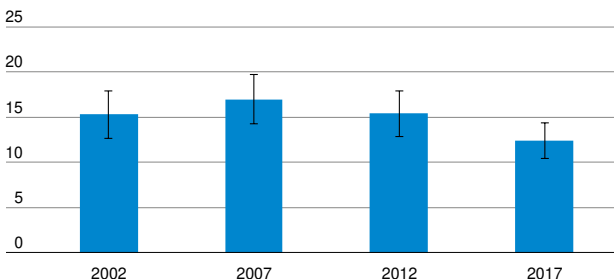
## CONSOMMATION DE VIANDE

**Axe stratégique** promouvoir les modes de production et de consommation énergétiquement plus sobres

Part de la population consommant de la viande ou de la charcuterie tous les jours, depuis 2002

En %

Canton de Genève



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

Une partie importante de l’empreinte carbone de notre alimentation est liée à la consommation de viande et de produits laitiers. En 2017, 12 % des Genevois âgés de 15 ans ou plus déclarent consommer quotidiennement de la viande. L’évolution observée entre 2002 et 2017 pour cet indicateur n’est pas statistiquement significative.

**Evolution constatée**

Evolution non statistiquement significative (voir explication p. 3)



**Evolution visée**





# RESSOURCES NATURELLES



## Objectifs stratégiques

- Conserver et développer les ressources naturelles locales.
- Augmenter l'efficacité et la durabilité énergétique du canton.



## Axes stratégiques et indicateurs

1. Valoriser les ressources du territoire à des fins énergétiques en coordination avec l'environnement
  - *Energie électrique non fossile locale (indicateur 17)*
  - *Energie thermique non fossile locale (indicateur 18)*
2. Réduire l'utilisation des ressources locales non renouvelables et lutter contre le gaspillage
  - *Production de déchets (indicateur 19)*
3. Mieux exploiter les ressources du sous-sol tout en évitant de polluer les eaux souterraines
  - *Pas d'indicateur disponible*
4. Mieux intégrer la protection des sols dans les planifications territoriales et de construction
  - *Surface bâtie (indicateur 20)*
5. Préserver et restaurer la qualité des sols, notamment agricoles, de sorte à assurer à long terme leur fertilité
  - *Agriculture de conservation (indicateur 21)*
6. Préserver la qualité des eaux souterraines et superficielles afin d'assurer à long terme l'approvisionnement en eau potable et le fonctionnement naturel des écosystèmes
  - *Qualité de l'eau du Léman (indicateur 22)*
  - *Qualité de l'eau des cours d'eau (indicateur 23)*
7. Assainir l'air afin de préserver la santé des habitants
  - *Immissions de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) dans l'air (indicateur 24)*

## Axes stratégiques et indicateurs (suite)

8. Préserver la biodiversité en protégeant les milieux naturels et en favorisant la nature en ville
  - *Infrastructure écologique (indicateur 25)*
  - *Projets Nature en ville (indicateur 26)*
  - *Surfaces protégées (indicateur 27)*
9. Intégrer les enjeux paysagers dans les processus d'aménagement du territoire et d'urbanisme
  - *Surfaces « vertes » (indicateur 28)*



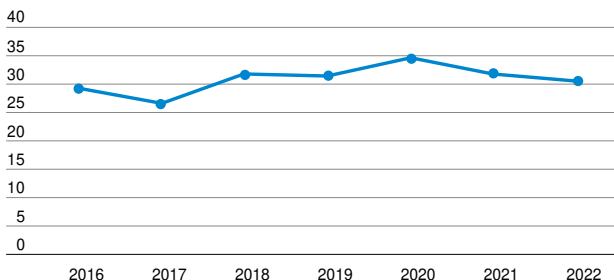
## ÉNERGIE ÉLECTRIQUE NON FOSSILE LOCALE

**Axe stratégique** valoriser les ressources du territoire à des fins énergétiques en coordination avec l'environnement

Energie électrique non fossile locale dans l'approvisionnement total, depuis 2016

Part en %

Canton de Genève



Source : OCEN

La part d'énergie électrique non fossile locale dans l'approvisionnement cantonal est de 30,5 % en 2022, contre 29,3 % en 2016. Cette part atteint 34,6 % en 2020 avant de diminuer légèrement au cours des deux dernières années. L'arrêt pour vidange de l'usine de Verbois en automne 2022 explique en partie la diminution observée cette année-là.

Evolution constatée



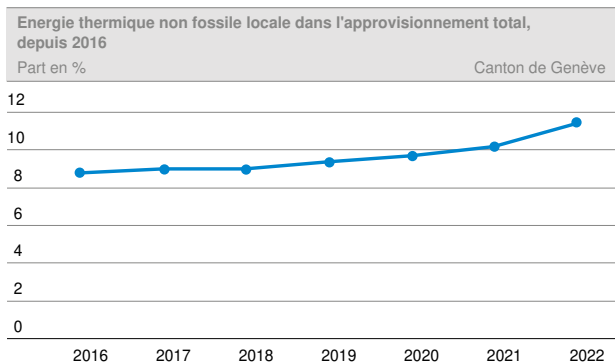
Evolution visée





## ÉNERGIE THERMIQUE NON FOSSILE LOCALE

**Axe stratégique** valoriser les ressources du territoire à des fins énergétiques en coordination avec l'environnement



Source : OCEN

La part d'énergie thermique non fossile d'origine locale consommée dans le canton de Genève s'élève à 10,8 % en 2022. Ce chiffre est en hausse depuis 2016 où la part atteint 8,8 %.

Evolution constatée



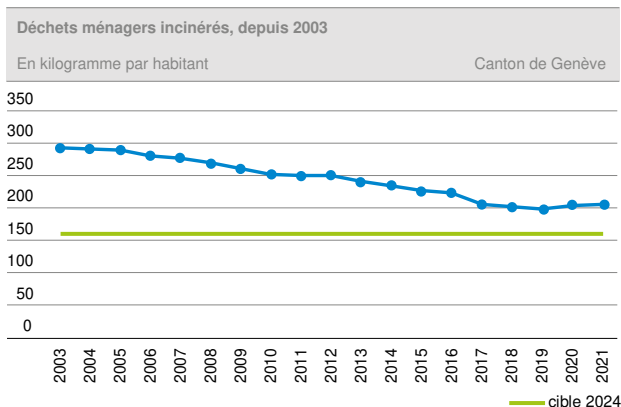
Evolution visée





## PRODUCTION DE DÉCHETS

**Axe stratégique** réduire l'utilisation des ressources locales non renouvelables et lutter contre le gaspillage



Source : Service de géologie, sols et déchets

La quantité de déchets ménagers incinérés (y compris les déchets encombrants) par habitant du canton a connu une baisse importante de 2003 à 2017 en passant de 292 kg par personne à 206 kg. Depuis lors, ce chiffre demeure relativement stable (205 kg en 2021).

**Evolution constatée**



**Evolution visée**



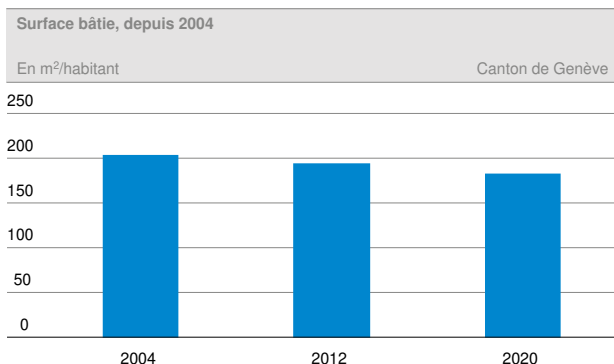
**Cible**

160 kg fin 2024  
(Plan cantonal de gestion des déchets 2020-2025)



## SURFACE BÂTIE

**Axe stratégique** mieux intégrer la protection des sols dans les planifications territoriales et de construction



Source : OFS - Statistique suisse de la superficie / Statistique de la population

La statistique suisse de la superficie permet de mesurer la quantité de surface du sol qui est dédiée aux infrastructures et à l'habitat. Cette surface peut être ramenée au nombre d'habitants afin de tenir compte de l'évolution démographique. Entre le relevé 2004 et le relevé 2020, cette surface passe de 204 à 183 m<sup>2</sup>/habitant.

Evolution constatée



Evolution visée





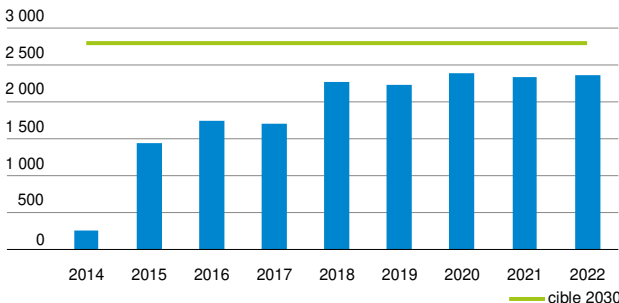
## AGRICULTURE DE CONSERVATION

**Axe stratégique** préserver et restaurer la qualité des sols, notamment agricoles, de sorte à assurer à long terme leur fertilité

Terres agricoles cultivées selon les techniques de l'agriculture de conservation, depuis 2014


En hectare

Canton de Genève



Source : OCAN

L'agriculture de conservation regroupe un ensemble de pratiques agricoles qui visent à restaurer, à maintenir ou à améliorer la qualité des sols en utilisant une grande diversité d'espèces et en allongeant le rythme de rotation des cultures, en réduisant les labours, voire en les supprimant, et en assurant la couverture permanente des sols. En 2022, 2 362 hectares sont cultivés selon ces techniques, contre 1 436 hectares en 2015.

**Evolution constatée** 

**Evolution visée** 

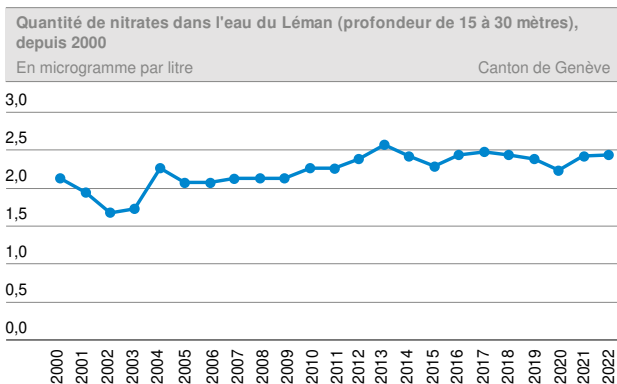
**Cible**

2 800 hectares en 2030  
(Réussir la transition écologique)



## QUALITÉ DE L'EAU DU LÉMAN

**Axe stratégique** préserver la qualité des eaux souterraines et superficielles afin d'assurer à long terme l'approvisionnement en eau potable et le fonctionnement naturel des écosystèmes



Source : OCEau - Service de l'écologie de l'eau

La quantité de nitrates dans l'eau du Léman, d'où est prélevée la majorité de l'eau potable distribuée dans le canton, s'élève à 2,4 mg/l en 2022, contre 2,1 mg/l en 2000. A noter que la Confédération fixe une limite maximale à 25 mg/l pour les eaux destinées à l'approvisionnement en eau potable (Ordonnance sur la protection des eaux).

Evolution constatée



Evolution visée







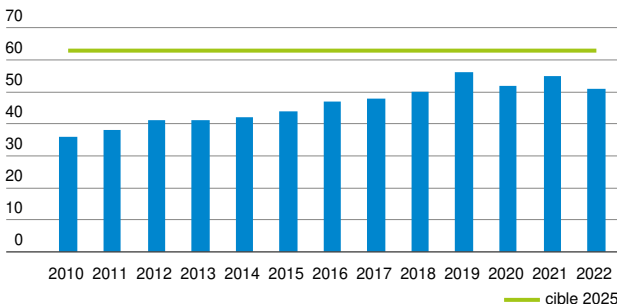
## QUALITÉ DE L'EAU DES COURS D'EAU

**Axe stratégique** préserver la qualité des eaux souterraines et superficielles afin d'assurer à long terme l'approvisionnement en eau potable et le fonctionnement naturel des écosystèmes

Stations de mesure des cours d'eau avec un indice biologique global normalisé (IBGH) de bon à très bon, depuis 2010


Part en %

Canton de Genève



Source : OCEau - Service de l'écologie de l'eau

La qualité de l'eau joue un rôle déterminant sur l'état général d'une rivière et sur les organismes vivants qui s'y développent. En 2022, 51 % des stations de mesure indiquaient un indice biologique global normalisé (IBGH) de bon à très bon. Une tendance à la hausse de cet indicateur, qui mesure la qualité biologique d'un cours d'eau, est constatée depuis 2010.

**Evolution constatée** 

**Evolution visée** 

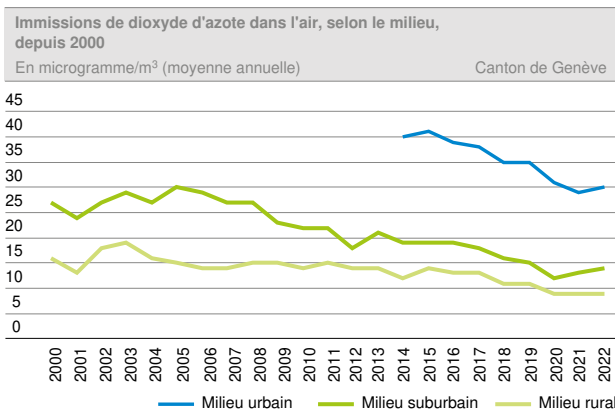
**Cible**

63 % en 2025  
(Projet de budget du canton de Genève 2024)



## IMMISSIONS DE DIOXYDE D'AZOTE (NO<sub>2</sub>) DANS L'AIR

**Axe stratégique** assainir l'air afin de préserver la santé des habitants



Source : OCEV - Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants

Les valeurs d'immissions de dioxyde d'azote, un des polluants majeurs de l'atmosphère terrestre, sont mesurées en milieu urbain (rue Necker, en ville de Genève), suburbain (Meyrin) et rural (Passeiry). La tendance est à la baisse dans ces trois milieux jusqu'en 2020. Depuis lors, une légère augmentation est constatée en milieu urbain et suburbain.

Evolution constatée



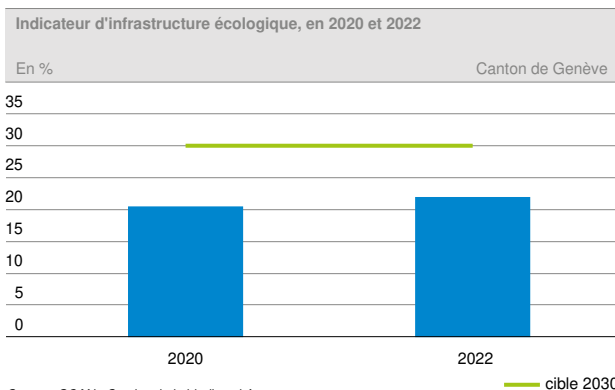
Evolution visée





## INFRASTRUCTURE ÉCOLOGIQUE

**Axe stratégique** préserver la biodiversité en protégeant les milieux naturels et en favorisant la nature en ville



L'indicateur d'infrastructure écologique définit la part du territoire qui représente des réservoirs de biodiversité (espaces où les espèces prospèrent) ou des surfaces de mise en réseau (espaces faiblement urbanisés ou exploités, où les espèces peuvent séjourner temporairement). En 2022, ces surfaces représentent 21,9 % de la surface totale du canton.

**Evolution constatée**

**Evolution visée**

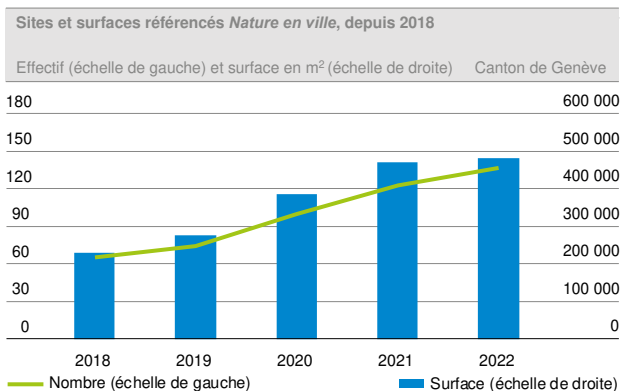
**Cible**

30 % en 2030  
(Stratégie biodiversité 2030)



## PROJETS NATURE EN VILLE

**Axe stratégique** préserver la biodiversité en protégeant les milieux naturels et en favorisant la nature en ville



Source : OCAN - Service du paysage et des forêts

Le programme *Nature en ville* est une initiative portée par le canton de Genève pour favoriser la biodiversité et améliorer la qualité de l'espace urbain en maintenant et en développant des milieux favorables à la flore et la faune indigènes. En 2022, 137 projets *Nature en ville* sont recensés. Ceux-ci représentent une surface de 481 638 m<sup>2</sup>. Depuis 2018, on constate une croissance du nombre de projets, tant en termes de nombre que de surface.

Evolution constatée



Evolution visée





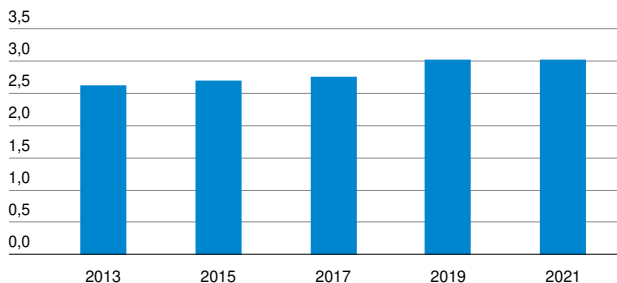
## SURFACES PROTÉGÉES

**Axe stratégique** préserver la biodiversité en protégeant les milieux naturels et en favorisant la nature en ville

Part des surfaces protégées par rapport à la surface totale, depuis 2013

En %

Canton de Genève



Source : OCAN - Service de la biodiversité

En 2021, 3,0 % de la surface totale du canton est occupée par des surfaces protégées. Celles-ci comprennent les réserves naturelles d'importance nationale, cantonale et communale, les surfaces de promotion de la biodiversité et les réserves forestières. Cette part est en hausse depuis 2013.

Evolution constatée



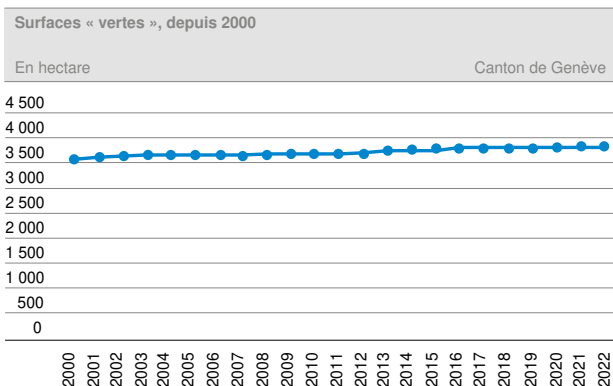
Evolution visée





## SURFACES « VERTES »

**Axe stratégique** intégrer les enjeux paysagers dans les processus d'aménagement du territoire et d'urbanisme



Source : OU - Service de l'observation du territoire

Les surfaces vertes comprennent l'ensemble des surfaces (publiques ou privées) situées en zones de bois et forêts, de verdure, de jardins familiaux, de protection de la nature et du paysage ou en zone sportive. En 2022, le canton de Genève compte 3 823 hectares de surfaces vertes, soit 16 % de sa surface totale, hors lac et cours d'eau.

Evolution constatée



Evolution visée





# SYSTÈME ÉCONOMIQUE ET FINANCIER



## Objectifs stratégiques

- Adapter l'économie genevoise aux défis économiques, environnementaux et sociaux.
- Gérer efficacement les finances publiques de sorte à ne pas prêter les capacités futures.



## Axes stratégiques et indicateurs

1. Promouvoir Genève comme carrefour international de la finance durable  
→ *Pas d'indicateur disponible*
2. Développer des synergies entre les acteurs économiques du canton et les OI/ONG présentes à Genève  
→ *Pas d'indicateur disponible*
3. Soutenir les lieux et projets développant la créativité et explorant de nouveaux modèles d'affaires durables  
→ *Brevets déposés (indicateur 29)*
4. Valoriser la création d'emploi et le développement des compétences des personnes à qualifications limitées  
→ *Taux de chômage (indicateur 30)*
5. Examiner l'opportunité d'instaurer une fiscalité écologique  
→ *Pas d'indicateur disponible*
6. Contribuer à l'intégration du développement durable au sein des entreprises en portant une attention sur l'ensemble des activités tout au long de la chaîne de valeur, de l'extraction des matières premières en passant par la fabrication, la distribution et l'utilisation du produit, jusqu'à sa valorisation ou son élimination en fin de vie  
→ *Entreprises certifiées B Corp ou EcoEntreprise (indicateur 31)*



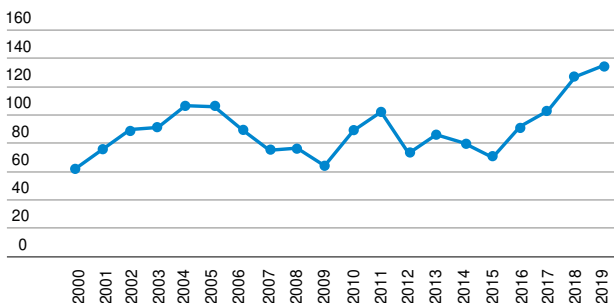
## BREVETS DÉPOSÉS

**Axe stratégique** Soutenir les lieux et projets développant la créativité et explorant de nouveaux modèles d'affaires durables

Demandes de brevets d'inventeurs résidant dans le canton de Genève déposées au titre du traité de coopération internationale en matière de brevets (PCT), dès 2000

Effectif

Canton de Genève



Source : OCDE / OFS

Depuis 2015, le nombre de demandes de brevets déposées par des inventeurs résidant à Genève au titre du traité de coopération internationale en matière de brevets (PCT) est en constante augmentation, pour atteindre 135 demandes en 2019. Ce traité permet de demander la protection d'un brevet pour une invention simultanément dans un grand nombre de pays.

Evolution constatée



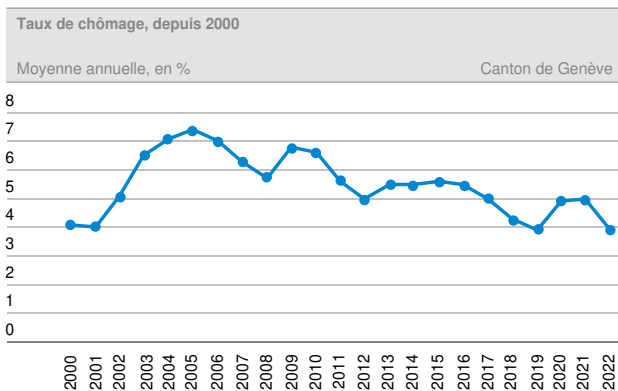
Evolution visée





## TAUX DE CHÔMAGE

**Axe stratégique** valoriser la création d'emploi et le développement des compétences des personnes à qualifications limitées



Source : SECO / OCE

En baisse de 2015 à 2019, où il avait atteint son plus bas niveau en moyenne annuelle en près de 30 ans (3,9 %), le taux de chômage augmente en 2020 dans le canton de Genève, entraîné notamment par la pandémie de Covid-19. En 2022, il redescend à son niveau de 2019.

Evolution constatée



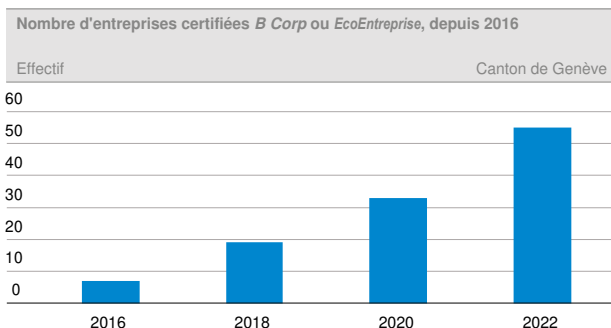
Evolution visée





## ENTREPRISES CERTIFIÉES *B Corp* OU *ECOENTREPRISE*

**Axe stratégique** contribuer à l'intégration du développement durable au sein des entreprises en portant une attention sur l'ensemble des activités tout au long de la chaîne de valeur, de l'extraction des matières premières en passant par la fabrication, la distribution et l'utilisation du produit, jusqu'à sa valorisation ou son élimination en fin de vie



Source : *B Corp* / *EcoEntreprise*

*B Corp* et *EcoEntreprise* sont deux certifications de responsabilité sociétale des entreprises reconnues dans le cadre des marchés publics en Suisse romande. En 2022, 55 entreprises genevoises bénéficient d'une certification *B Corp* ou *EcoEntreprise*. Ce chiffre est en hausse constante depuis 2016.

Evolution constatée



Evolution visée





# FORMATION ET INNOVATION



## Objectifs stratégiques

- Intégrer les principes du développement durable dans l'enseignement et la formation.
- Encourager la recherche et l'innovation en matière de développement durable.
- Offrir à chaque enfant un environnement scolaire adapté lui permettant de maximiser son potentiel quels que soient ses besoins, son handicap, son talent, son origine et ses conditions de vie économique et sociale.
- Encourager l'accès du plus grand nombre à la diversité culturelle.

## Axes stratégiques et indicateurs

1. Encourager, favoriser et promouvoir la mise en application de l'éducation en vue d'un développement durable dans l'enseignement, la formation des enseignants et au sein des établissements du DIP  
→ *Pas d'indicateur disponible*
2. Développer des dispositifs spécifiques visant au maintien et à la réussite de tous les élèves dans l'école ordinaire et améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers  
→ *Elèves à besoins éducatifs particuliers (indicateur 32)*
3. Promouvoir la recherche, l'innovation et les partenariats permettant de développer des solutions novatrices  
→ *Emplois dans des branches innovatrices (indicateur 33)*
4. Faire découvrir la diversité culturelle sous tous ses aspects à l'ensemble des élèves  
→ *Sorties ou rencontres culturelles des élèves (indicateur 34)*
5. Encourager l'esprit d'entreprise et préparer les citoyens au changement, dans une perspective de développement durable  
→ *Pas d'indicateur disponible*



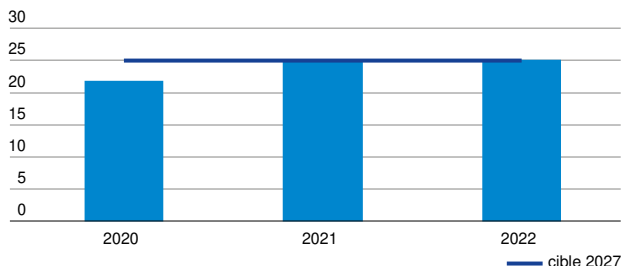
## ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

**Axe stratégique** développer des dispositifs spécifiques visant au maintien et à la réussite de tous les élèves dans l'école ordinaire et améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers

Elèves à besoins éducatifs particuliers ou handicapés scolarisés dans un dispositif inclusif (dans une classe de l'enseignement régulier), depuis 2020

En %

Canton de Genève



Source : Service de recherche en éducation

Le canton de Genève a mis en place plusieurs dispositifs inclusifs. Cet indicateur mesure la proportion d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou handicapés scolarisés dans un dispositif inclusif (dans une classe de l'enseignement régulier). En 2022, 25,1 % des élèves à besoins éducatifs particuliers étaient inclus dans l'un de ces dispositifs. Ce taux était de 21,8 % en 2020.

**Evolution constatée**



**Evolution visée**



**Cible**

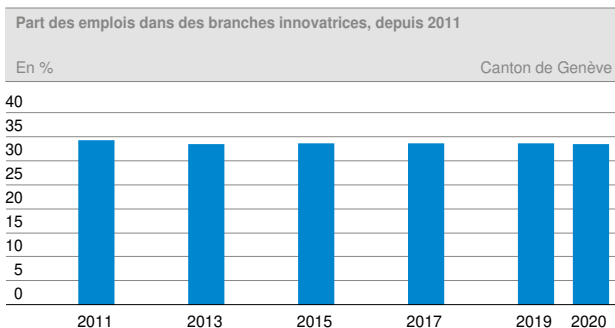
25 % en 2027  
(Projet de budget du canton de Genève 2024)





## EMPLOIS DANS DES BRANCHES INNOVATRICES

**Axe stratégique** promouvoir la recherche, l'innovation et les partenariats permettant de développer des solutions novatrices



Source : OFS - Statistique structurelle des entreprises

Dans le canton de Genève, un tiers des emplois se trouvent dans des branches qualifiées d'innovatrices (33,4 % en 2020), chiffre en légère baisse par rapport à 2011 (34,2 %). Cette dénomination regroupe des secteurs d'activités de l'industrie (chimie, pharmaceutique, mécatronique, ...) et des services (télécommunications, informatique, finance, ingénierie, recherche, ...). A titre de comparaison, il s'élève à 37,1 % en 2020 dans le canton de Zurich.

**Evolution constatée**



**Evolution visée**





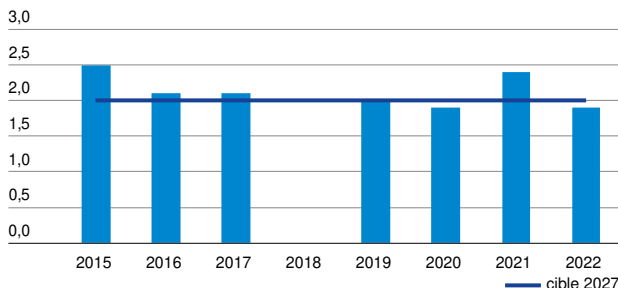
## SORTIES OU RENCONTRES CULTURELLES DES ÉLÈVES

**Axe stratégique** faire découvrir la diversité culturelle sous tous ses aspects à l'ensemble des élèves

Nombre moyen de sorties scolaires ou rencontres culturelles par élève de l'école primaire ou de l'enseignement spécialisé, depuis 2015

Moyenne annuelle

Canton de Genève



(1) Résultats indisponibles en 2018

Source : Service écoles et sport, art, citoyenneté

Le nombre de sorties ou rencontres culturelles par élève de l'école primaire ou de l'enseignement spécialisé atteint 1,9 en 2022. Ce chiffre est en baisse par rapport aux dernières années, notamment par rapport à celui enregistré en 2015 (2,5 sorties par élève).

**Evolution constatée** →

**Evolution visée** →

**Cible**

Plus de 2 sorties en 2027  
(Projet de budget du canton de Genève 2024)



# COHÉSION SOCIALE



## Objectif stratégique

- Garantir à la population genevoise un cadre de vie social, économique et environnemental de qualité sur l'ensemble du territoire cantonal.

## Axes stratégiques et indicateurs

1. Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes dans la sphère professionnelle et privée et la participation entière et effective des femmes à tous les niveaux de décision dans la vie économique, politique et publique
  - *Femmes exerçant un mandat politique (indicateur 35)*
  - *Femmes occupant des positions de cadre (indicateur 36)*
2. Prévenir toutes les formes de violences sexistes, sexuelles, conjugales, domestiques, homophobes et transphobes, et fournir une aide aux victimes
  - *Infractions pour violences domestiques (indicateur 37)*
3. Favoriser l'intégration des populations migrantes et valoriser la diversité culturelle
  - *Pas d'indicateur disponible*
4. Lutter contre la pauvreté et la précarité, en combattant l'exclusion et en favorisant l'insertion sociale et professionnelle de chaque individu
  - *Bénéficiaire de prestations de l'aide sociale (indicateur 38)*
5. Loger la population, renforcer la mixité sociale dans les quartiers et améliorer la qualité de vie urbaine
  - *Logements subventionnés (indicateur 39)*
6. Encourager et promouvoir la participation citoyenne et le bénévolat notamment dans le domaine social, culturel et sportif
  - *Pas d'indicateur disponible*
7. Favoriser la participation et les pratiques culturelles et sportives
  - *Activité physique (indicateur 40)*
  - *Dépenses pour la culture, le sport et les loisirs (indicateur 41)*
8. Promouvoir la laïcité de l'Etat en tant qu'outil de la paix et de la liberté religieuse
  - *Pas d'indicateur disponible*



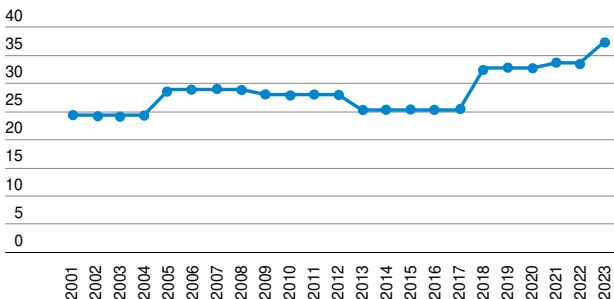
## FEMMES EXERÇANT UN MANDAT POLITIQUE

**Axe stratégique** promouvoir l'égalité entre femmes et hommes dans la sphère professionnelle et privée et la participation entière et effective des femmes à tous les niveaux de décision dans la vie économique, politique et publique

Proportion de femmes dans les organes politiques cantonaux (Grand Conseil et Conseil d'Etat), depuis 2001

En %

Canton de Genève



Source : OCSTAT / Chancellerie d'Etat

Depuis les élections du Grand Conseil de 2023, 37 % des élus cantonaux (Grand Conseil et Conseil d'Etat) sont des femmes. Cette part est en hausse depuis les élections cantonales de 2013 où les femmes représentaient un quart des élus.

Evolution constatée



Evolution visée





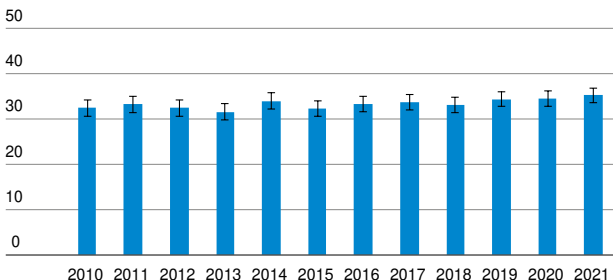
## FEMMES OCCUPANT DES POSITIONS DE CADRE

**Axe stratégique** promouvoir l'égalité entre femmes et hommes dans la sphère professionnelle et privée et la participation entière et effective des femmes à tous les niveaux de décision dans la vie économique, politique et publique

Part de femmes parmi les personnes actives occupées occupant des fonctions de cadre, depuis 2010

En %

Canton de Genève



Source : OFS - Relevé structurel

En 2021, 35,2 % des résidents du canton occupant des postes avec fonction d'encadrement sont des femmes (salariées avec personnel sous ses ordres, membre de la direction, propriétaire d'une entreprise avec employés ou indépendante avec employés). Si cette valeur est la plus élevée enregistrée depuis le début du relevé en 2010, l'évolution observée n'est pas statistiquement significative.

**Evolution constatée**

Evolution non statistiquement significative (voir explication p. 3)



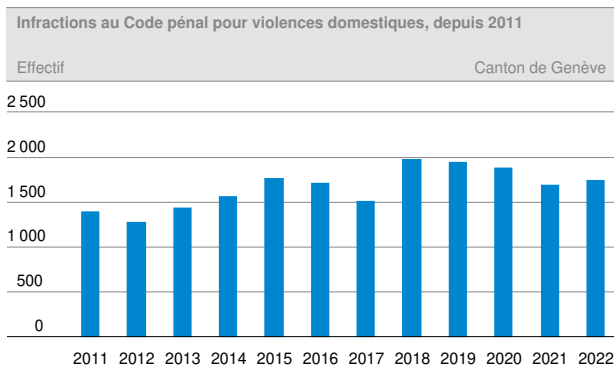
**Evolution visée**





## INFRACTIONS POUR VIOLENCES DOMESTIQUES

**Axe stratégique** prévenir toutes les formes de violences sexistes, sexuelles, conjugales, domestiques, homophobes et transphobes, et fournir une aide aux victimes



Source : OFS - Statistique policière de la criminalité

En 2022, le canton de Genève a enregistré 1 743 infractions pour violences domestiques. Cette valeur est en hausse par rapport à l'année précédente (+ 3 %), mais demeure inférieure à celles observées de 2018 à 2020.

Evolution constatée



Evolution visée

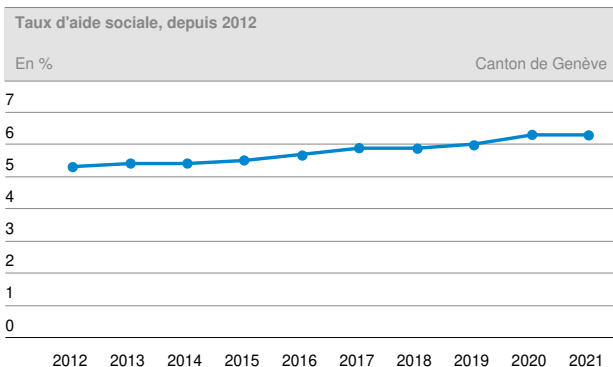






## BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS DE L'AIDE SOCIALE

**Axe stratégique** lutter contre la pauvreté et la précarité, en combattant l'exclusion et en favorisant l'insertion sociale et professionnelle de chaque individu



Source : OFS - Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

En 2021, le canton de Genève compte près de 32 000 bénéficiaires de l'aide sociale économique, soit un taux d'aide sociale (rapport entre le nombre de bénéficiaires et la population du canton) de 6,3 %. Ce chiffre suit une tendance à la hausse depuis plusieurs années.

Evolution constatée



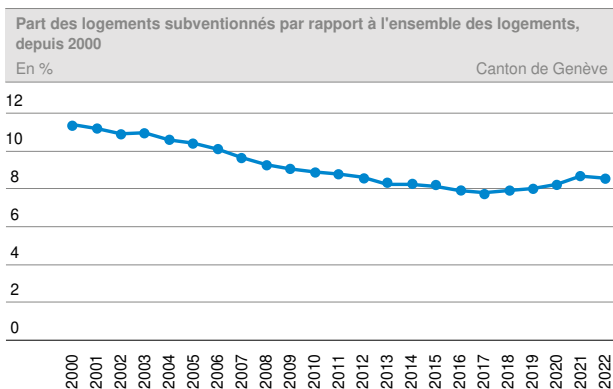
Evolution visée





## LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS

**Axe stratégique** loger la population, renforcer la mixité sociale dans les quartiers et améliorer la qualité de vie urbaine



Source : OCSTAT - Statistique cantonale du parc immobilier / OCLPF

En baisse quasi continue depuis le début des années quatre-vingt, la part de logements subventionnés selon la Loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL) repart à la hausse entre 2017 (7,8 %) et 2021 (8,7 %). En 2022, elle s'élève à 8,6 %. Cette catégorie regroupe des logements situés dans des immeubles d'habitation bon marché (HBM), d'habitation à loyers modérés (HLM) ou d'habitation mixte (HM).

Evolution constatée



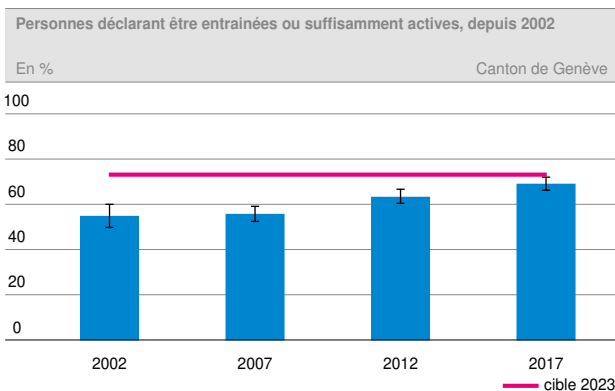
Evolution visée





## ACTIVITÉ PHYSIQUE

**Axe stratégique** favoriser la participation et les pratiques culturelles et sportives



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

En 2017, près de sept Genevois sur dix âgés de 15 ans ou plus et vivant en ménage privé déclarent pratiquer une activité physique intense au moins deux fois par semaine ou une activité modérée au moins 150 minutes par semaine. Ce chiffre est en augmentation entre 2002 (55 %) et 2017 (69 %).

**Evolution constatée**

**Evolution visée**

**Cible**

73 % en 2023 (*Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2019-2023*)



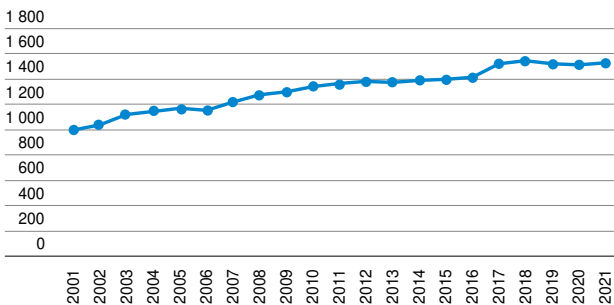
## DÉPENSES POUR LA CULTURE, LE SPORT ET LES LOISIRS

**Axe stratégique** favoriser la participation et les pratiques culturelles et sportives

Dépenses du canton et des communes pour la culture, le sport et les loisirs, depuis 2001

En franc par habitant

Canton de Genève



Source : Administration fédérale des finances - Statistique financière des collectivités publiques

En 2021, le canton et les communes genevoises ont dépensé un total de 1 528 francs par habitant pour la culture, le sport et les loisirs. Si ce chiffre est quasi stable depuis 2017, il est supérieur de 8 % à la valeur atteinte en 2016. Ce montant par habitant dépasse largement la moyenne suisse (653 francs), mais demeure inférieur au montant dépensé à Bâle-Ville (1 709 francs).

Evolution constatée



Evolution visée





# SANTÉ DE LA P@PULATION@N



## Objectif stratégique

- Mettre en œuvre une politique de promotion de la santé visant à permettre à chacun de vivre en bonne santé le plus longtemps possible, en prévenant les maladies et accidents ainsi que les décès prématurés.
- Répondre aux besoins en santé de la population genevoise à toutes les phases de la vie en agissant de manière durable sur les facteurs environnementaux socio-économiques et comportementaux qui influencent la santé.

## Axes stratégiques et indicateurs

### *Promotion de la santé et prévention des maladies*

- 1.** Un environnement physique propice à un mode de vie sain exempt de risque pour la santé  
→ *Aménagements cyclables (indicateur 42)*
- 2.** Un contexte socio-économique favorable à la santé  
→ *Pas d'indicateur disponible*
- 3.** Une population informée et capable d'agir en faveur de sa santé  
→ *Importance accordée à la santé (indicateur 43)*
- 4.** Des enfants qui naissent, se développent et atteignent l'âge adulte dans des conditions favorables à la santé  
→ *Pas d'indicateur disponible*
- 5.** Un environnement professionnel sain  
→ *Risques psychosociaux au travail (indicateur 44)*
- 6.** Bien-être et qualité de vie dans le vieillissement  
→ *Pas d'indicateur disponible*
- 7.** Un système de santé performant en matière de promotion de la santé et de prévention  
→ *Années potentielles de vie perdues (indicateur 45)*
- 8.** Des bases légales et des conditions cadres favorables à la santé  
→ *Communes labellisées Commune en santé (indicateur 46)*

## Axes stratégiques et indicateurs (suite)

### Accès aux soins

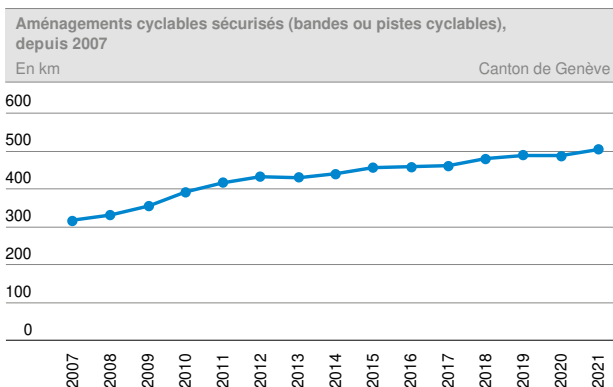
1. Garantir l'accès aux soins pour tous  
→ *Taux d'occupation des lits dans les hôpitaux et les cliniques*  
(indicateur 47)
2. Lutter contre la pénurie de personnel des professionnels de la santé  
→ *Personnel dans les hôpitaux et cliniques avec un diplôme suisse*  
(indicateur 48)





## AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

**Axe stratégique** un environnement physique propice à un mode de vie sain exempt de risque pour la santé



Source : OCT

En hausse constante depuis 2007, la longueur totale des aménagements cyclables sécurisés (pistes et bandes cyclables) dépasse les 500 kilomètres en 2021 dans le canton de Genève. Dix ans auparavant, le canton en comptait environ cent de moins.

Evolution constatée



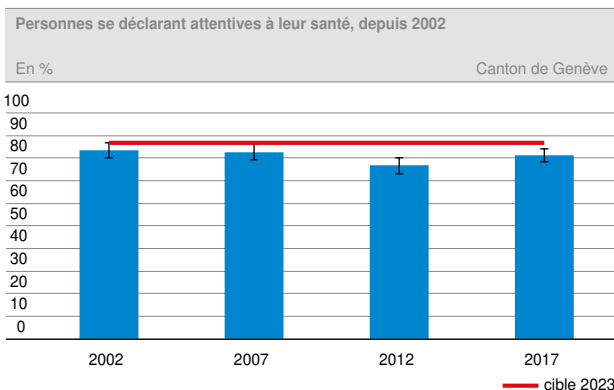
Evolution visée





## IMPORTANCE ACCORDÉE À LA SANTÉ

**Axe stratégique** une population informée et capable d'agir en faveur de sa santé



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

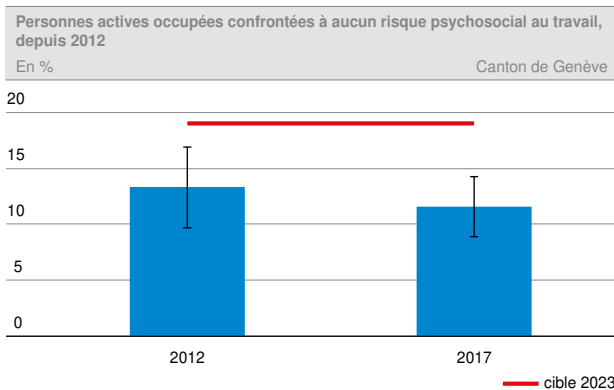
En 2017, plus de quatre résidants du canton de Genève sur cinq (âgés de 15 ans ou plus et vivant en ménage privé) déclarent que la santé influe sur leur style de vie, voire pour certains le « détermine largement ». Cette proportion est relativement stable depuis les débuts de l'enquête suisse sur la santé, en 1992.

<b>Evolution constatée</b>	Evolution non statistiquement significative (voir explication p. 3)	→
<b>Evolution visée</b>		↗
<b>Cible</b>	87 % en 2023 ( <i>Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2019-2023</i> )	



## RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU TRAVAIL

Axe stratégique un environnement professionnel sain



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

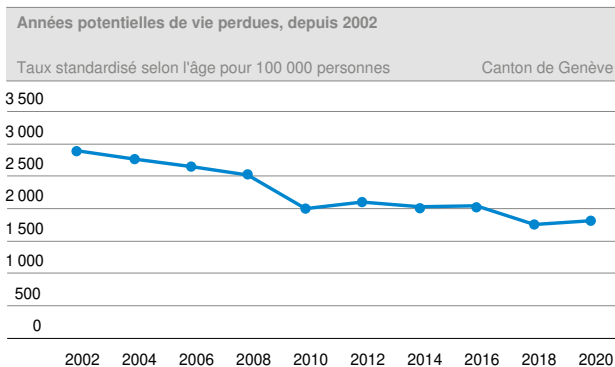
En 2017, 11,6 % des actifs occupés âgés de 15-64 ans indiquaient n'être confrontés à aucun des risques psychosociaux suivants au travail : exigences élevées, délais restreints, faible marge de manœuvre, sollicitation émotionnelle, faible reconnaissance ou soutien social, peur de perdre sa place de travail, discrimination ou violence, conflit de valeurs. L'évolution observée entre 2012 et 2017 n'est pas statistiquement significative.

<b>Evolution constatée</b>	Evolution non statistiquement significative (voir explication p. 3)	→
<b>Evolution visée</b>		↗
<b>Cible</b>	19 % en 2023 ( <i>Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2019-2023</i> )	



## ANNÉES POTENTIELLES DE VIE PERDUES

**Axe stratégique** un système de santé performant en matière de promotion de la santé et de prévention



Source : OFS - Statistique des causes de décès

L'indicateur des années potentielles de vie perdues est un indicateur synthétique de la mortalité prématurée. L'indicateur rend compte de tous les décès survenus avant 75 ans en les pondérant par rapport à leur précocité. En 2020, cet indicateur atteint 1 807,2 années pour 100 000 personnes, en hausse par rapport à 2018, mais en net recul par rapport au niveau de 2002.

Evolution constatée



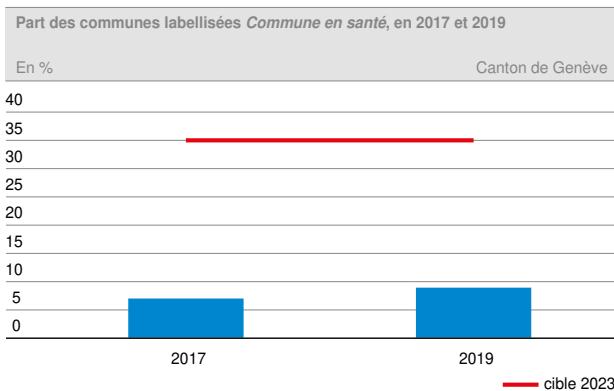
Evolution visée






## COMMUNES LABELLISÉES *COMMUNE EN SANTÉ*

**Axe stratégique** des bases légales et des conditions cadres favorables à la santé



Le label *Commune en santé* permet d'inventorier toutes les mesures de promotion de la santé existant sur un territoire communal et de se faire conseiller pour agir davantage en faveur de la santé des habitants. La proportion de communes labellisées est passée de 7 % en 2017 (3 communes) à 9 % en 2019 (4 communes).

**Evolution constatée** 

**Evolution visée** 

**Cible**

35% en 2023 (*Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2019-2023*)



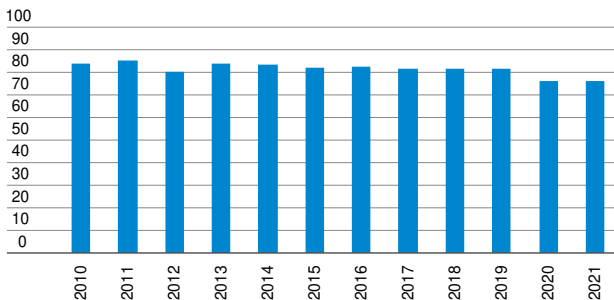
## TAUX D'OCCUPATION DES LITS DANS LES HÔPITAUX ET LES CLINIQUES

Axe stratégique garantir l'accès aux soins pour tous

Taux d'occupation des lits dans les hôpitaux et cliniques, depuis 2010

En %

Canton de Genève



Source : OFS - Statistique administrative des hôpitaux

En 2021, le taux d'occupation des lits dans les hôpitaux et cliniques du canton de Genève atteint 76,3 %. Avant l'épidémie de Covid-19 en 2020, qui a donné lieu notamment à des périodes d'interdictions des opérations non urgentes, il était relativement stable, autour de 80 %, depuis plusieurs années.

Evolution constatée



Evolution visée





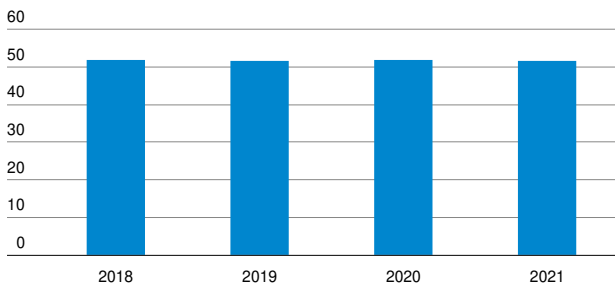
## PERSONNEL DANS LES HÔPITAUX ET CLINIQUES AVEC UN DIPLÔME SUISSE

**Axe stratégique** lutter contre la pénurie de personnel des professionnels de la santé

Part du personnel des hôpitaux et cliniques au bénéfice d'un diplôme acquis en Suisse, depuis 2018

En %

Canton de Genève



Source : OFS - Statistique administrative des hôpitaux

En 2021, un peu plus de la moitié du personnel des hôpitaux et des cliniques du canton de Genève est détenteur d'un diplôme de formation acquis en Suisse (51,6 %). Cette part est stable depuis plusieurs années. Cet indicateur fournit une indication sur la capacité du système à former suffisamment de professionnels du domaine.

Evolution constatée



Evolution visée



# TABLEAU RÉCAPITULATIF

	ÉVOLUTION CONSTATÉE	ÉVOLUTION VISÉE
1 Intensité des déchets	↘	↘
2 Entreprises agréées GRTA	↗	↗
3 Surfaces cultivées en agriculture biologique	↗	↗
4 Niveau d'information de la population sur les changements climatiques	↗	↗
5 Taux de recyclage	↗	↗
6 Degré d'occupation des logements	↔	↗
7 Nouveaux logements construits	↗	↗
8 Taux de vacance des logements	↘	↗
9 Distance à un arrêt de transports publics	↘	↘
10 Nuisances sonores dues au trafic	↔	↘
11 Taux de vacance des surfaces de bureaux	↗	↘
12 Déplacements en transports publics	↔	↗
13 Déplacements en transports individuels motorisés	↘	↘
14 Emissions de CO <sub>2</sub> dans le secteur de l'énergie et des bâtiments	↘	↘
15 Emissions de CO <sub>2</sub> dans le secteur de la mobilité	↘	↘
16 Consommation de viande	↔	↘
17 Energie électrique non fossile locale	↗	↗
18 Energie thermique non fossile locale	↗	↗
19 Production de déchets	↘	↘
20 Surface bâtie	↘	↘
21 Agriculture de conservation	↗	↗
22 Qualité de l'eau du Léman	↗	↘
23 Qualité de l'eau des cours d'eau	↗	↗
24 Immissions de dioxyde d'azote (NO <sub>2</sub> ) dans l'air	↘	↘



# TABLEAU RÉCAPITULATIF

	ÉVOLUTION CONSTATÉE	ÉVOLUTION VISÉE
25 Infrastructure écologique	➔	➔
26 Projets <i>Nature en ville</i>	➔	➔
27 Surfaces protégées	➔	➔
28 Surfaces « vertes »	➔	➔
29 Brevets déposés	➔	➔
30 Taux de chômage	➡	➡
31 Entreprises certifiées B Corp ou EcoEntreprise	➔	➔
32 Elèves à besoins éducatifs particuliers	➔	➔
33 Emplois dans des branches innovatrices	➡	➔
34 Sorties ou rencontres culturelles des élèves	➡	➔
35 Femmes exerçant un mandat politique	➔	➔
36 Femmes occupant des positions de cadre	➡	➔
37 Infractions pour violences domestiques	➔	➡
38 Bénéficiaire de prestations de l'aide sociale	➔	➡
39 Logements subventionnés	➡	➔
40 Activité physique	➔	➔
41 Dépenses pour la culture, le sport et les loisirs	➔	➔
42 Aménagements cyclables	➔	➔
43 Importance accordée à la santé	➡	➔
44 Risques psychosociaux au travail	➡	➔
45 Années potentielles de vie perdues	➡	➡
46 Communes labellisées <i>Commune en santé</i>	➔	➔
47 Taux d'occupation des lits dans les hôpitaux et les cliniques	➡	➡
48 Personnel dans les hôpitaux et cliniques avec un diplôme suisse	➔	➔

## Documents contenant les cibles

- Projet de budget 2024 – Budget de fonctionnement par politique publique et par programme
- Réussir la transition écologique pour garantir les conditions essentielles à la vie – mai 2021
- Règlement relatif à la pénurie en matière d'habitations et de locaux commerciaux (RPHLC I 4 45.06)
- Plan climat cantonal 2030 – 2<sup>e</sup> génération – avril 2021
- Plan cantonal de gestion des déchets 2020-2025
- Stratégie biodiversité 2030 – janvier 2018
- Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2019-2023 – septembre 2019

## Pour en savoir plus

Document technique et tableaux détaillés des indicateurs disponibles sur :

- [statistique.ge.ch](https://statistique.ge.ch) (domaine 21 : Aspects régionaux et développement durable)



- [www.ge.ch/dossier/durabilite-climat](https://www.ge.ch/dossier/durabilite-climat)





Département du territoire (DT)  
**Direction de la durabilité et du climat (DDC)**  
Rue des Gazomètres 7, 1205 Genève  
Case postale 36, CH - 1211 Genève 8  
Tél. +41 22 388 19 40  
[durabilite-climat@etat.ge.ch](mailto:durabilite-climat@etat.ge.ch)  
[www.ge.ch/dossier/durabilite-climat](http://www.ge.ch/dossier/durabilite-climat)

Département des finances, des ressources humaines  
et des affaires extérieures (DF)  
**Office cantonal de la statistique (OCSTAT)**  
82, route des Acacias, 1227 Carouge  
Case postale 1735, CH - 1211 Genève 26  
Tél. +41 22 388 75 00  
[statistique@etat.ge.ch](mailto:statistique@etat.ge.ch)  
<https://statistique.ge.ch>